



## Revue des Intérêts de Jésus-Hostie

### La persécution religieuse en France.

**L**A persécution en ce pays, jadis très chrétien, s'accroît de plus en plus. On a chassé Jésus-Christ de l'âme des enfants ; on l'a expatrié dans la personne de ses religieux. On s'en prend maintenant à ses prêtres, à ses temples. Pour la franc-maçonnerie et le gouvernement, les prêtres ne sont plus que de simples citoyens ; les églises sont des monuments sans destination légale, les objets qu'elles renferment constituent des valeurs sans propriété. Jésus est un défunt dont on disperse l'héritage.

Voilà la vraie signification des inventaires, fermetures d'églises, de presbytères, de chaires, etc. Sans doute, ces actes d'impiété ont provoqué un admirable mouvement de foi dans des milliers de paroisses ; mais il n'en reste pas moins vrai que le divin Maître a été cruellement offensé, surtout par des actes de violence, et parfois, par de véritables profanations qui ont eu lieu en certains endroits.

Les dernières nouvelles qui nous arrivent sont des plus tristes.

Les prêtres qui disent la messe ou font quelques autres exercices de leur ministère dans une église séquestrée sont passibles d'amende et d'emprisonnement, pour chaque offense à cette inconcevable loi de séparation mise en vigueur le 11 Décembre 1906 ; les fidèles qui assistent à ces exercices sont aussi passibles des mêmes peines. Les évêques sont chassés de leurs évêchés, les curés de leurs presbytères : comme s'ils étaient des étrangers, eux qui sont prêts à verser leur sang pour leur patrie.

“ A côté de ces tristesses, arrêtons-nous à contempler, dit le “ Messager du Sacré-Cœur, le réconfortant spectacle de Pie X, “ cette rayonnante figure auréolée de toutes les vraies dignités, de “ ce blanc vieillard qui plane, pour ainsi dire, au-dessus des abjections de la politique humaine pour procurer avant tout la gloire